



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE

Du 14 septembre 2024

A 10 h 30, le Président ouvre la séance en remerciant les 41 membres présents représentant tous les clubs du Comité. Seul le club de Vitry qui a donné son pouvoir au Président du Comité, est absent pour cause d'opération « promotion du bridge » prévue ce jour dans la ville. Il faut signaler que cette assemblée générale a été précédée d'une réunion de Champagne Bridge. Avant de procéder au déroulé de cette réunion, le Président invite l'auditoire à observer une minute de silence en mémoire de nos disparus au cours de la saison 2023/2024.

Il rappelle l'ordre du jour de cette assemblée puis donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17/09/2023.

a) A.G du 17 septembre 2023 :

Les membres approuvent rapidement ce compte rendu faisant valoir qu'ils l'avaient tous eu à disposition.

b) Rapport moral :

En ce qui concerne la FFB, peu d'informations nouvelles ; le bâtiment est toujours à vendre mais se dégrade. Les responsables sont toujours à la recherche d'une opportunité. Ceci entraîne le flou sur l'impact financier. Consciente des problèmes de la stagnation, voire de la diminution du nombre de licenciés, la FFB axe tous ses efforts et des moyens pour le développement et la promotion du bridge. Des opérations diverses sont lancées et Mr Garnier (employé à la FFB) présent à notre réunion vient exposer en quelques mots les actions possibles et leur financement éventuel. Il propose ses services aux Présidents de club désireux de participer à des projets. Le bridge en ligne se développe et la FFB suit cette orientation qui pourrait être génératrice de nouveaux bridgeurs.

En ce qui concerne notre Comité, le Président rappelle les évènements auxquels ont participé clubs et bridgeurs lors :

- du passage de la flamme olympique
- de la foire de Châlons en Champagne
- de forums des associations dans certaines villes (jour même de celui de Vitry le François expliquant l'absence de sa présidente.

Mr Dessalines d'Orbigny rappelle la participation de son club au forum des associations de Villers Cotterêts et Mr Bernard explique l'implication nécessaire demandée pour la foire de Châlons en Champagne. Le Président indique que le Comité a prévu une somme de 5000 € provisionnée pour le développement, en plus des aides attribuées par la FFB à cet effet.

A propos de l'épreuve « Interclubs », le Président rappelle la belle réussite de cette formule nouvelle qui a plu, qui a entraîné un plus grand nombre d'équipes participantes (but recherché) et, qui sera renouvelé cette année. Cependant il faudrait trouver une solution pérenne qui ne repose pas uniquement sur la capacité, l'investissement, la disponibilité d'un club et d'une équipe dévouée et compétente comme l'an dernier. Mr Goubet lance alors l'idée d'organiser un festival de la « ville de Reims » affaire à suivre ?.....

Le Président conclut son rapport en soulignant que notre petit comité (en nombre) est celui qui a le plus fort pourcentage de joueurs « 1^{ère} série nationale ».

c) Rapport financier :

En sa qualité de trésorier du Comité, Mr Patrick Guy détaille les tableaux récapitulatifs mis à disposition des membres. N'ayant pas de commentaires, ou de questions concernant ce compte de résultat, les membres retiennent surtout que cette année fait apparaître un solde positif de 7774 €. Le trésorier a rappelé le montant des loyers assumés par le Comité pour cette année 2023/2024. Le Président rappelle que le vérificateur aux comptes (Mme Conraux absente) a donné son rapport concernant l'année 2023/2024 pour laquelle ; elle n'a formulé aucune observation. L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes établis au 30 juin 2024 par le Trésorier et donne quitus par la même occasion.

d) Synthèse de l'activité Comité :

Nathalie Coubard Pluot en sa qualité de vice-présidente présente un bilan chiffré des effectifs et participations aux compétitions et leur évolution. Aidée de quelques collaborateurs il s'avère que les diverses opérations effectuées

dans le cadre du développement du bridge et de l'enseignement scolaire semblent porter leurs fruits auprès des jeunes ? ?

Le point sur l'activité du comité fait apparaître une progression assez nette des droits de table, un maintien des participations aux compétitions (baisse importante en challenge compensée par une augmentation en performance) mais une baisse préoccupante du nombre de licenciés.

e) Directeur des Compétitions :

Minh préposé à cette fonction dresse le palmarès des performances obtenues par les joueurs champenois. Il précise qu'il s'est limité au niveau national et de la ligue. Ces résultats pourraient être présents sur le site du Comité à condition que les Présidents ou joueurs concernés en informent la secrétaire sous forme de commentaires, anecdotes, photos..... surtout si l'épreuve se dispute dans un autre Comité.

Agenda : il donne 2 précisions concernant ce sujet. Tout d'abord l'édition de cette année qui vous est d'ailleurs distribuée ce jour a été financée et réalisée entièrement par un « sponsor », bridgeur de surcroît à Reims et qu'il convient de remercier par la même occasion : Xavier Leclerc. Ensuite vous avez pu remarquer une réorganisation importante dans la chronologie annuelle des épreuves. Ceci est dû à la réorganisation de certaines épreuves voulues par la FFB.

Coupe de France : se déroulant sur une saison uniquement, il faut impérativement s'inscrire plus tôt afin de pouvoir organiser les 3 premiers tours selon le nombre d'équipes dans l'épreuve au niveau Comité. Il rappelle que le nombre d'équipes intéressées par cette épreuve est en constante diminution et demande aux Présidents de le faire savoir ; le nombre est important.

Divisions de Ligue et Nationale : Dorénavant certaines épreuves débutent au niveau de la Ligue et d'autres au niveau National (voir agenda et calendrier pour précisions). Le vainqueur d'une épreuve, quel que soit le niveau, ne bénéficie plus d'une protection l'année suivante (plus de qualification d'office).

Espérance : épreuve non organisée cette année en Champagne faute de participants ; à voir dans les clubs.

Interclubs : Il ne faudrait pas que le succès de cette année tienne à ce seul club pourquoi pas ailleurs ? pourquoi des clubs proches ne pourraient-ils pas s'associer pour l'organiser ? Mme Leseultre de Charleville déplore que la date

prévue en 2025 soit février (inquiétude pour la saison). Minh fait valoir les difficultés rencontrées pour établir un calendrier.

Indice de Compétition : Minh revient rapidement sur les conséquences de ce nouveau classement « pénalisant » certains qui ne peuvent plus participer à leurs épreuves habituelles ou doivent modifier leurs équipes (voir livret pour indices concernés). Il rappelle que lui-même ou la secrétaire sont à disposition pour préciser quelques cas particuliers : inquiétude formulée par Mr Gillant.

Finales de ligue : Mme Altmeyer fait remarquer que toutes les finales prévues dans les Flandres auront lieu à Lille et aucune à Wasquehal. Minh avoue ignorer les raisons de cette décision qui dépend uniquement du Comité des Flandres.

Le Président remercie Minh pour sa présentation et sa collaboration puis sollicite la présidente de la CRED qui n'a aucun problème à signaler pour la saison écoulée (le léger différend survenu ne concernant pas la Champagne). Aucune question n'étant soulevée par les membres, le Président invite ceux-ci à procéder aux élections prévues ce jour.

f) Elections :

Le Président rappelle que les actuels membres qui composent le bureau exécutif sont arrivés en fin de mandat et qu'il convient de procéder à l'élection du nouveau bureau pour une durée de 4 ans. Il donne lecture des personnes qui ont fait acte de candidature et la fonction qu'ils sollicitent. Un seul candidat s'étant fait connaître pour chacun des pôles sauf pour celui de secrétaire, l'assemblée propose le vote à main levée. Tous sont reconduits dans leur fonction hormis la place de secrétaire pour laquelle 2 candidates se présentent. Pour éviter ce vote, Mr Goubet suggère la désignation d'une secrétaire « titulaire » et d'une secrétaire « adjointe » ou « remplaçante ». Solution non retenue par l'assemblée.

Il est alors procédé au vote selon le mode de scrutin admis.

A savoir : chaque club dispose d'un nombre de voix (correspondant au nombre de ses adhérents). Le Président du club vote pour l'ensemble mais si un adhérent ou plusieurs souhaitent voter individuellement, c'est tout à fait possible (déduction sera faite au nombre de voix du club concerné). Personne ne s'étant manifesté pour voter individuellement, le verdict se décompose comme suit :

Votants 828	Mme Simonnet Corinne : 283 voix
	Mme Conraux Annick : 536 voix
	Bulletins blancs : 9 voix

Mme Conraux Annick, dont l'absence a déjà été justifiée plus haut, est donc élue pour la fonction de secrétaire.

Le Président Corpart, auquel elle avait donné son pouvoir, remercie l'assemblée en son nom et conclut cette réunion par la même occasion à 12h30.

Composition du nouveau Bureau Exécutif :

Président : Jean-Luc Corpart

Vice-Présidente : Nathalie Coubard Pluot

Vice-Président : Christian Bernard

Trésorier : Patrick Guy

Secrétaire Générale : Annick Conraux

Directeur des Compétitions : Minh Hieu Le

Le Secrétaire Général

Lionel MASSE